



Les Archers du Stade Aurillacois



Président : Jacques MAURÉ 06 83 41 06 17
archerstadeaurillacois@gmail.com
<http://club.sportsregions.fr/stadeaurillacois>

Le 30 aout 2022

AUX ARCHERS DU STADE AURILLACOIS

Bonjour,

Les activités du club reprennent au **gymnase Marie Marvingt** (Stade de Peyrolles) à AURILLAC :

❖ PRE RENTREE pour les archers licenciés de la saison 2021/2022 :

- le vendredi 9 septembre 2022 à 18 h, pour les **licenciés adultes renouvelant leurs licences pour la seconde année** et pour **tous les jeunes** archers licenciés ;

- le mardi 6 septembre à 18 h et le samedi 10 septembre à 14 h, pour tous les autres licenciés.

➤ RENTREE pour les nouveaux archers :

- le vendredi 16 septembre 2022 à 18 h

Le calendrier sera donc le suivant :

- **vendredi : 18h 00 - 19h 30** : Initiation pour les nouveaux archers débutants (jeunes et adultes) et perfectionnement pour les archers autonomes jeunes et pour les archers adultes 2^{ème} année de licence exclusivement;

- **mardi : 18 h 00 – 21h 00 et jeudi : 19 h 00 – 22 h 00** : Entraînement compétitions et tir libre pour les archers autonomes et/ou participants aux compétitions.

- **samedi : 14h 00 – 16h 00** : Entraînement compétitions et tir libre pour les archers autonomes et/ou participants aux compétitions.

○ (de 14 h 00 -15 h 00 : *Perfectionnement pour les archers (adultes et jeunes) à partir de la seconde année de licence*)

Sous réserves de changements pouvant intervenir en cours d'année, seuls donc les nouveaux archers débutants (jeunes et adultes), les archers adultes renouvelant leurs licences pour la seconde année et les jeunes archers seront autorisés à venir tirer le vendredi.

Bien cordialement

Le président,

Jacques MAURÉ